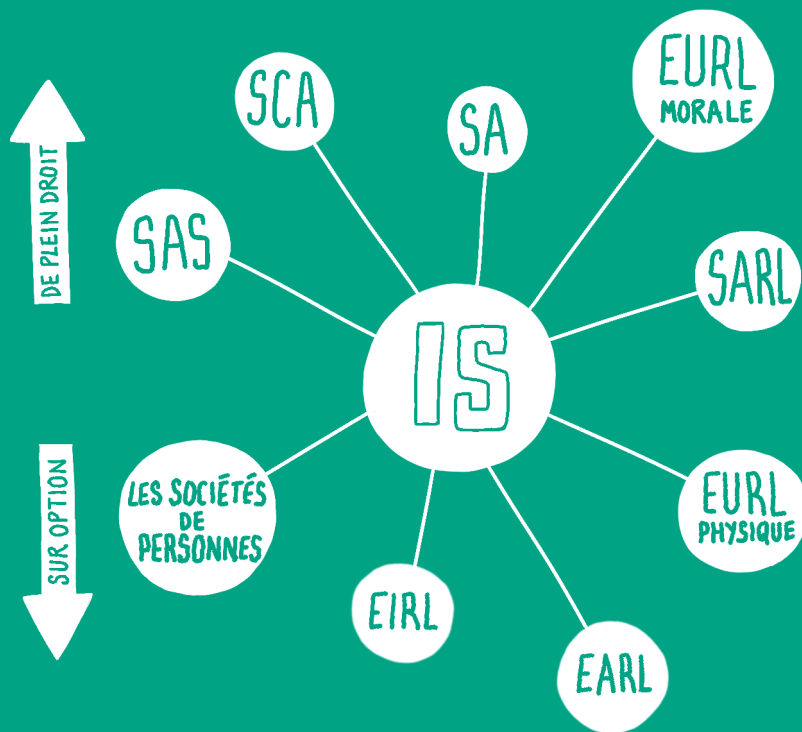


CHAMP D'APPLICATION DE L'IS



1 QUI DOIT PAYER L'IS ?

	Entreprises imposables	
	De plein droit	Sur option
SA		SNC
SAS		EURL (pers. physique)
SARL		EURL
SCA		EARL
EURL (pers. morale)		
Territorialité		
	Activité en France	Activité étranger
Siège en France	IS	pas d'IS *
Siège hors France	IS	pas d'IS

* si établissement autonome

2 QUEL TAUX D'IS APPLIQUER ?

Taux normal d'IS			
Année	Taux d'IS	Bénéfice	
2019	28%	jusqu'à	500 000,00 €
			au-delà
2020	28%	totalité	
2021	26,5%	totalité	
2022	25%	totalité	

Taux réduit d'IS des PME			
Année	Taux d'IS	Bénéfice	
2019	15%	jusqu'à	38 120,00 €
			500 000,00 €
			au-delà
2020	15%	jusqu'à	38 120,00 €
			au-delà
2021	15%	jusqu'à	38 120,00 €
			au-delà
			au-delà
2022	15%	jusqu'à	38 120,00 €
			au-delà
			au-delà